

044	UTBM service communication	Dépêche AEF	5 mars 2015
		Enseignement supérieur	COMUE - enseignement supérieur - universités

Comue : 52 % des membres sont des écoles, dont les étudiants représentent 13,7 % des effectifs

Par Anaïs Gérard

Quelle est la place des écoles dans les 20 Comue françaises ? D'après les données recueillies et consolidées par AEF sous la forme de trois cartes, elles représentent un peu plus de la moitié des établissements membres (52 %). En termes d'étudiants, elles accueillent 13,7 % des effectifs des regroupements. Toutefois, leur place est très variable d'une Comue à l'autre : par exemple, Paris Lumière n'accueille aucune école quand la quasi-totalité des membres de Paris Seine sont des écoles ou que ces dernières représentent les 4/5e des établissements de l'Université de Champagne et les deux tiers de PSL. Par ailleurs, il ressort que seules 9 écoles de commerce sont membres des Comue, contre une soixantaine d'écoles d'ingénieurs et 22 écoles relevant du secteur de la culture.

La méthodologie

- **Le périmètre** : les membres des Comue tels qu'ils figurent dans les statuts ou projets de statuts. Pour Grenoble et Toulouse, ont été ajoutés les "associés renforcés" (9 à Toulouse et 4 à Grenoble), considérant qu'ayant une place au CA, ils étaient davantage intégrés que les établissements "associés".

- **La répartition par type d'écoles** : les écoles ont été regroupées dans 4 grandes catégories :

- les écoles de commerce,
- les écoles d'ingénieurs, qui comprennent également les écoles du ministère de l'Agriculture,
- les écoles relevant du secteur de la culture (architecture, art, design, danse...)
- les écoles "autres" où l'on retrouve les ENS, les IEP, l'EHESS, l'ENA et d'autres grands établissements (Inalco, IPGP, MNHN...)

- **Quelques cas particuliers** :

- À Lille, seuls les effectifs des écoles et instituts de la Catho ont été comptabilisés, mais elle compte comme un seul établissement ;
- À Hesam, le Cnam n'a pas été considéré comme une école ;
- À PSL, Dauphine n'a pas été comptabilisée comme école ;
- À Paris Seine, ce sont les trois écoles membres de l'Institut polytechnique du Grand Paris, lui-même membre de Paris Seine, qui ont été comptabilisées : Eisti, Supméca et Ensea.

- **Les sources** : les effectifs étudiants proviennent des Comue, des écoles, des sites web ou de différents rapports d'évaluation, notamment de l'Aeres.

Il y a un an, alors que les discussions sur la constitution des Comue battaient leur plein, la CGE et la Cdefi alertaient le ministère sur la place qui était réservée aux écoles dans ces nouveaux regroupements. Ainsi, la Cdefi s'est d'abord émue du fait que, sur certains sites, les écoles d'ingénieurs n'étaient pas associées à la réflexion alors que celles sous tutelle MENESR avaient l'obligation, au même titre que les universités, de se regrouper (lire sur AEF). Finalement, en juin 2014, son président de l'époque, Christian Lermigniaux, tire un bilan plutôt positif, estimant que les choses ont "évolué dans le bon sens" et soulignant que "les écoles ont souvent une place plus importante, dans les instances de gouvernance, que leur poids en termes d'étudiants" (lire sur AEF).

Du côté de la CGE, qui avait dès le départ exprimé une forte réticence au regroupement (lire sur AEF), le point de vue est plus tranché. Son président, Philippe Jamet, estimait, en mai dernier, que "les écoles [étaient] globalement impactées de manière négative" et qu' "elles [peinaient] à faire entendre leur voix dans les débats". "On n'a pas assez créé de confiance entre les acteurs avant de faire ces rapprochements et l'on a clairement privilégié une composante particulière du

système d'enseignement supérieur. Résultat, certaines Comue sont parties pour être moins collectives, moins diverses et au final, moins riches que les PRES auxquels elles succèdent" (lire sur AEF). De même, lors du congrès de la CGE, en octobre dernier, il constatait une "hétérogénéité des situations" ainsi que "l'apparition d'un certain nombre de clivages qui mettent en cause la solidarité des écoles sur les sites, clivages essentiellement guidés par des questions de statuts" (lire sur AEF).

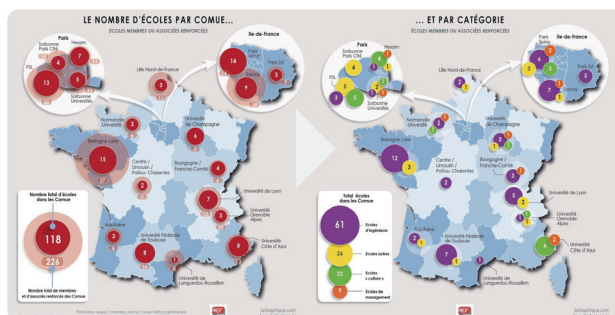
Alors que les statuts des 20 Comue sont bouclés ou en passe de l'être (comme en Limousin, Centre, Poitou-Charentes et en Bretagne-Loire), AEF a voulu mesurer ce que représentent les écoles dans ces nouveaux regroupements. À noter que la comparaison avec les anciens PRES est délicate, étant donné l'évolution des périmètres pour certains sites, et l'existence de différents types de membres (fondateurs ou associés) selon les PRES.

LA MOITIÉ DES MEMBRES DES COMUE SONT DES ÉCOLES

Il ressort de la consolidation des statuts des Comue que plus de la moitié des membres (associés renforcés de Toulouse et Grenoble compris) sont des écoles (52 %), le reste étant des universités ou des organismes de recherche. Sur les 118 écoles recensées, la moitié sont des écoles d'ingénieurs.

Voici le détail des écoles membres et leur répartition par Comue :

	nombre de membres	% du total des membres	% du total des écoles membres
écoles d'ingénieurs et écoles d'agro	61 (52 + 9)	27 %	51,7 %
écoles de commerce	9	3,9 %	7,6 %
écoles "culture"	22	9,7 %	18,6 %
écoles "autres"	26	11,5 %	22 %

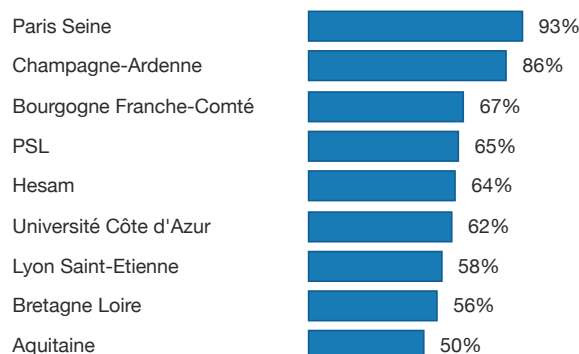


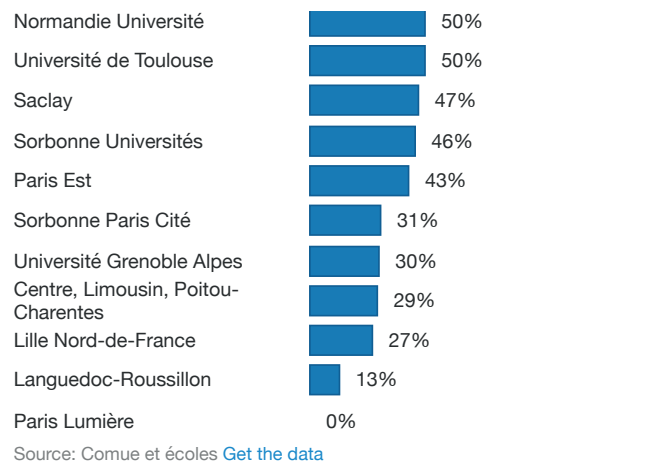
Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Les Comue qui comptent la plus grande proportion d'écoles parmi leurs membres sont des Comue de petite taille, en termes d'effectifs étudiants. En effet, il s'agit de Paris Seine (35 000 étudiants), de l'Université de Champagne (30 000 étudiants) et de PSL (19 000 étudiants). La proportion moyenne se situe à 48 % d'écoles membres et la médiane à 50 %.

Part des écoles dans les Comue

en % des membres et associés renforcés





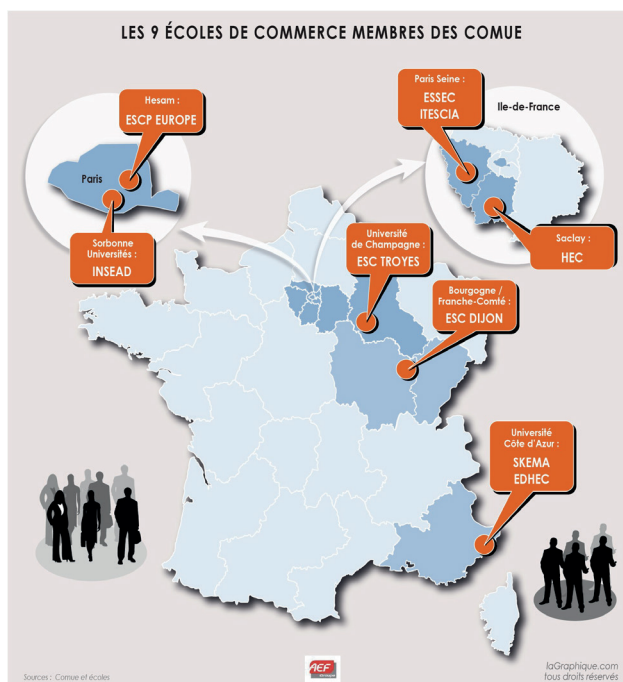
FOCUS PAR TYPE D'ÉCOLE

Écoles privées. À noter que 22 écoles privées sont membres d'une Comue. Parmi elles, 10 sont des écoles de commerce et d'ingénieurs consulaires et 6 écoles d'ingénieurs et d'agro privées, souvent associatives. La majorité est située en Île-de-France, et en particulier à Paris Seine.

Écoles d'architecture. S'agissant des écoles nationales d'architecture, qui sont au nombre de 20 sur tout le territoire, 14 sont implantées sur des sites structurés en Comue : parmi elles, 4 sont membres (ou associées renforcées) d'une Comue, en l'occurrence de Paris-Seine, d'Hesam, de Normandie et de Grenoble. Il est prévu, à ce stade, que trois écoles d'architecture soient associées à Paris-Est, et une à Lyon, à Montpellier et à Toulouse.

IEP. Tous les IEP implantés dans le périmètre d'une Comue en sont membres (Bordeaux, Rennes, Lyon et Paris) ou associés renforcés (Toulouse et Grenoble), à l'exception de celui de Lille.

Écoles de commerce. Quant aux écoles de commerce, seules 9 sont membres d'une Comue.



13,7 % DES ÉTUDIANTS DES COMUE SONT DANS LES ÉCOLES

Si les écoles représentent un peu plus de la moitié des membres, leurs étudiants représentent eux, 13,7 % des inscrits. C'est à PSL qu'ils représentent la plus grande proportion (67,6 %) et à Paris Seine (52,5 %). Suit ensuite Saclay avec près de 30 % d'étudiants dans les écoles. La moyenne se situe à 16,9 % et la médiane à 11,7 %.

LE POIDS DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DES ÉCOLES DANS LES COMUE

% DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES ÉCOLES MEMBRES OU ASSOCIÉES RENFORCÉES

